



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII;
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous;

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

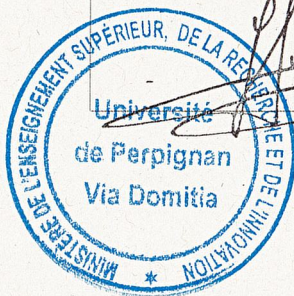
ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|-------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane A (CelCat A) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah VERDAGUER Natalia | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 15 novembre 2023



Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII;
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous;

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|------------------------------------------------------|------------------------------------|-------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane B1 (CelCat B1) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah BARTRINA RAMS Immaculada | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 15 novembre 2023



Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII;
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous;

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,


ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire **2023-2024** :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|------------------------------------------------------|------------------------------------|-------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane B2 (CelCat B2) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah BARTRINA RAMS Immaculada | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 15 novembre 2023



Le Président
Yvan AUGUET

